

## **Dossier : Conseils précieux à nos frères tabligh**

**Youssef Abou Anas**

Beaucoup de jeunes et moins jeunes appartiennent à la mouvance islamique nommée Jama'at Tabligh, il est nécessaire que nos frères de cette mouvance se posent les questions essentielles pour que leurs fondements religieux soient bien bâtis : Suis-je réellement le chemin de mon prophète en me basant sur le

Coran et la sounna authentique selon  
la compréhension des pieux  
prédécesseurs ? Pourquoi tant de  
hiérarchies régissent-elles mon  
groupe ? Les savants de l'islam,  
anciens et contemporains, pratiquent-  
ils ce que je pratique ? Enseignent-ils  
ce qu'on m'enseigne ? Imposent-ils  
ce qu'on m'impose ? Parce que les  
savants sont les héritiers des  
prophètes et les détenteurs de ce  
dépôt immense qu'est la science, il

nous faut revenir à eux pour juger de nos différends et afin qu'ils nous éclaircissent la voie à suivre dans la compréhension des deux sources que sont le Livre d'Allah et la sunna purifiée. Voici une série de questions qui furent posées au cheikh Ibn Outhaymine autour de certaines pratiques de jama'at tabligh, il nous a semblé bon de les réunir et de les traduire afin de les mettre à la disposition de nos frères

francophones et surtout de nos frères qui se proclament partisans de ce groupe. Nous y avons rajouté une série de conseils de notre frère Youssef Abou Anas qui nous explique les origines de cette mouvance et ses pratiques.

<https://islamhouse.com/203251>

- [Conseils précieux à nos frères tabligh](#)
  - [Introduction du traducteur\[1\]](#)
  - [La pratique de la jawla n'a aucune origine](#)

- Les invocations en groupe n'ont aucune origine
- La personne doit prêcher les gens qui lui sont proches
- Limiter les sorties à des durées précises n'a aucune origine dans la sunna
- Comment le prêche peut-il être fait sans science ?
- Il est possible de se rendre au hajj et de prêcher en même temps
- L'i'tikaf une fois par semaine est une innovation
- Le cheikh (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit page 271 :

- L'explication du groupe tabligh de « lâ ilâha illa lâh » est-elle authentique ?
- L'adoration est un ordre arrêté
- Les six qualités auxquelles appellent jama'at tabligh illustrent des manquements probants
- Le vrai sens de la certitude « Al-Yaqîne »
- Le khourouj est-il raisonnable ?
- Conclusion

## Conseils précieux à nos frères tabligh

(jama'at tabligh)

Par son éminence

Cheikh Al-Outhaymine

Compilé et Traduit par

Abû Zaynab al djazairi

Revu par

Abu Hamza Al-Germâny

Publié par

Le bureau de prêche de Rabwah  
(Riyadh)

[www.islamhouse.com](http://www.islamhouse.com)

L'islam à la portée de tous !

وصايا ربانية لجماعة التبليغ والدعوة

باللغة الفرنسية

مقتبس من فتاوى ومؤلفات

الشيخ العلامة محمد بن صالح العثيمين

- رحمه الله -

ترجمة: أبو زينب الجزائري

مراجعة: أبو حمزة الجرمانى

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, l'Infiniment  
Miséricordieux, le Très  
Miséricordieux

## Introduction du traducteur[1]

ouange à Allah, Le Puissant, à Lui appartient la création et le commandement, Il sait ce que chaque âme accomplit ; il fait ce qu'il veut et Il est le Sage ; à Allah appartient la preuve évidente, s'Il avait voulu, il vous aurait tous guidés vers le droit chemin.

Je loue mon Seigneur, le remercie, je me repens à Lui et Lui demande pardon ; et je témoigne qu'il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah, l'Unique sans associés, le témoignage de la vérité et de la certitude ; et je témoigne que notre prophète et notre maître Mohammed est son serviteur et son messenger le véridique et le loyal, Seigneur ! Prie sur ton

serviteur et ton messenger  
Mohammed, et salue-le et bénis-le  
ainsi que sa famille et ses  
compagnons jusqu'au jour du  
jugement dernier.

Parce que les savants sont les  
héritiers des prophètes, et les  
détenteurs de ce dépôt immense  
qu'est la science, il nous faut revenir  
à eux pour juger de nos différends et  
afin qu'ils nous éclaircissent la voie à  
suivre dans la compréhension des  
deux sources que sont le Livre  
d'Allah et la sunna purifiée.

Avec la disparition ces dernières  
années de plusieurs éminents savants,  
on ne peut que se rappeler la parole

de notre prophète (que la prière et la paix soient sur lui) :

« Allah ne prend pas la science en l'arrachant aux gens, mais Il la reprend en reprenant l'âme des savants jusqu'à n'en laisser aucun. Dès lors, les gens mettent à leur tête des ignorants qui lorsqu'ils sont interrogés sur certains points, donnent leur avis en se basant sur aucune science : Ils s'égarent ainsi et égarent les autres » Rapporté par Al-Bukhari et Muslim selon 'Abdullah ibn 'amr ibn al 'as

Parmi ces imams de la sunna qui ont marqué notre époque, était son éminence l'érudit Mohammed Ibn

Salih Ibn Outhaymine (qu'Allah lui fasse miséricorde) qui fut, par sa science dans de très nombreux domaines tels que la croyance et le fiqh, une des principales références pour les gens de la sunna en général et plus particulièrement pour les étudiants en théologie.

Voici une série de question qui furent posées au cheikh Ibn Outhaymine autour de certaines pratiques de jama'at tabligh, il nous a semblé bon de les réunir et de les traduire afin de les mettre à la disposition de nos frères francophones, **et ceci pour plusieurs raisons :**

- Éclaircir la position du cheikh (qu'Allah lui fasse miséricorde) et de lever quelques ambiguïtés quant à son adhésion totale à toutes les pratiques des membres du groupe tabligh, comme on l'a injustement propagé.
- Mettre en garde contre certaines croyances et pratiques n'ayant aucune origine, ni dans le Livre d'Allah et la sunna authentique, ni dans les pratiques de nos pieux prédécesseurs.
- Mettre en application la parole de notre prophète : « La religion, c'est le bon conseil »

Rapporté par Mouslim selon Tamim  
ibn awç ad-dari

· Appliquer la règle connue chez les savants du hadith : le jarh (la critique) prévaut sur le ta'dil (l'attestation d'honorabilité). Ainsi que la parole du compagnon Houdayfa ibnoul yemen : « Les gens questionnaient le prophète au sujet du bien, et moi je le questionnais au sujet du mal, de peur que celui-ci ne m'atteigne » Rapporté par Al-Boukhari.

Ces questions et réponses sont tirées et traduites de trois différents ouvrages du cheikh (voir les copies de références de ces ouvrages) :

1. « sahwatoul  
islâmiya dawâbite wa tawjîhâte » :  
aux éditions dar el qasim, Riyadh

2. « charhou kachfou  
choubouhate » aux éditions dar el  
athariya, Riyadh

3. « charhou riyadou  
sâlihîne »

Je demande à Allah le Tout Puissant  
d'accepter ce modeste travail, et qu'Il  
nous mette parmi ceux dont Il a loué  
les actions dans Sa Parole lorsqu'Il  
dit :

« Les croyants et les croyantes sont  
alliés les uns des autres. Ils  
commandent le convenable,

interdisent le blâmable accomplissent la salat, acquittent la Zakat et obéissent à Allah et à son Messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est puissant et Sage » Sourate At-Tawba verset 71

Abû Zaynab al djazairi

Le 15 rabi' awwal 1423 (2002)

Questions et Réponses tirées de l'ouvrage :

« sahwatoul islâmiya »

**La pratique de la jawla n'a aucune origine**

Question 96 page 274 :

Quel est le jugement concernant la pratique des jawlas maqamiya et intiqaliya, sachant que certains prétendent que cela a été pratiqué par le messenger d'Allah et ses compagnons ?

Réponse : Quant à affirmer que ceci a été pratiqué par le prophète et ses compagnons, je ne connais aucune preuve, donc ceux qui prétendent cela doivent apporter des preuves afin de nous y guider, et nous les accepterons et les appliquerons incha Allah.

**Les invocations en groupe n'ont aucune origine**

Question 102 page 282 :

Quel est le jugement quant au fait d'invoquer Allah en groupe après le bayâne (**discours des membres du tabligh**) ou encore avant de sortir de la mosquée pour la jawla ?

Réponse : L'invocation en groupe, que ce soit après le bayâne, ou avant de sortir de la mosquée pour le prêche n'a aucune origine, ceci est une forme d'innovation. C'est pour cela qu'il faut diriger ceux qui pratiquent cela et leur prouver que cette pratique n'a aucune origine dans la législation, et afin que leurs actes soient en conformité avec la religion d'Allah.

## La personne doit prêcher les gens qui lui sont proches

Question 58 page 211 :

Quel est le jugement quant à l'appel vers Allah des populations se trouvant à l'étranger, qu'elles soient d'origine arabe ou autre, car beaucoup de prêcheurs se consacrent à cela et insistent fortement ?

Réponse : A mon avis, la personne doit prêcher les gens proches de lui, car Allah a indiqué en premier lieu à son Messenger Muhammad :

ط ي ح ج د

« Et avertis les gens qui te sont le plus proches » sourate les poètes v : 214

En effet, s'il y a la possibilité dans son pays de prêcher et d'éduquer les gens, alors on ne doit pas se rendre dans un autre pays, même si celui-ci est un pays voisin. Lorsque son pays connaît une constance dans la pratique d'une manière souhaitée, on peut se rendre au second pays puis au troisième. Ceci, **car Allah a dit à son messenger :**

« Et avertis les gens qui te sont le plus proche » et

Il a dit à l'ensemble des croyants :

« Ô vous les croyants ! Combattez d'abord les mécréants avoisinants; et qu'ils trouvent de la dureté en vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux. » Sourate at-tawba v : 123

Quant au fait de se rendre en Amérique, en Russie ou ailleurs pour le prêcher, ceci ne fait pas partie de la sagesse. La sagesse consiste à rectifier les gens de son pays avant tout et de sa famille avant toute chose, puis les gens les moins éloignés, et ainsi de suite, ceci en conformité avec ce qu'Allah le Loué a indiqué à son prophète.

## **Limiter les sorties à des durées précises n'a aucune origine dans la sunna**

Question 95 page 273 :

Quel est le jugement quant aux sorties de 3 jours, 40 jours, 4 mois avec le groupe tabligh ?

Réponse : Limiter les sorties pour le prêche vers Allah et pour visiter ses frères, 40 jours ou une semaine, un mois, ou une autre durée n'a aucune origine dans la sunna, à ma connaissance. Mais quant à ceux qui prennent ce temps par souci de se mettre des limites et par souci d'organisation tout en sachant que la période n'est pas le but voulu, mais

seulement un moyen, il n'y a en cela aucun mal tant que ceci n'est pas considéré ou pris comme une adoration.

## Comment le prêche peut-il être fait sans science ?

Question 106 page 284 :

Ce qui est connu de cette jama'a, c'est avant tout son désintéressement envers la science, ainsi que son rejet face à ceux qui étudient. D'après leurs paroles, les compagnons ne recherchaient pas tous la science, et certains parmi eux étaient savants, mais la plupart d'entre eux se

préoccupaient plutôt du prêche sur le sentier d'Allah.

Réponse : Ceci fait partie de l'ignorance, et du manque d'importance donné à la science et je ne sais vraiment pas comment peut se faire leur da'wa sans science. Car la da'wa n'est valable qu'avec la science selon la parole d'Allah :

« Dis : voici ma voie, j'appelle les gens (à la religion) d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente » sourate yussuf v.108

Il est impossible que la personne soit un prêcheur tant qu'elle n'est pas savante sur le sujet vers lequel elle

appelle, et il est donc obligatoire à ceux qui appellent vers Allah d'apprendre avant tout puis d'appeler les gens.

## Il est possible de se rendre au hajj et de prêcher en même temps

Question 104 page 283 :

Concernant le fait de donner la préséance à la sortie (**khourouj fi sabili lâh**) sur le hajj : il a été demandé à une personne, ne veux-tu pas d'abord accomplir le hajj ? ; il répondit non, car j'ai d'abord fait l'intention de sortir. Quel est votre avis à ce sujet ?

Réponse : Le fait de repousser le pèlerinage tout en ayant les moyens de l'accomplir a été un sujet de divergence entre les savants, certains ont affirmé que l'on pouvait repousser le pèlerinage, même si l'on a les moyens de l'effectuer dans l'immédiat. Cependant, cet avis n'est pas authentique, car il n'est pas permis à la personne de repousser le hajj afin de sortir pour le prêcher, mais le fait d'effectuer le hajj permet en même temps d'y faire da'wa vers Allah, puisque la possibilité de faire le prêcher pendant le hajj est plus aisée et propice. La personne douée de raison peut se rendre au hajj et y prêcher vers Allah.

## L'i'tikaf une fois par semaine est une innovation

Question 103 page 282 :

Quel est le jugement concernant l'i'tikaf (retraite spirituelle) hebdomadaire, tous les jeudis dans les marakiz (centre tabligh) sachant qu'ils utilisent le hadith suivant comme preuve : « celui qui pratique l'i'tikaf une nuit dans une des maisons d'Allah, Allah mettra entre lui et le feu trois fossés. Entre deux fossés, il y a la distance contenue entre les cieux et la terre. »

Réponse : L'i'tikaf tous les jeudis, lors de la nuit du vendredi, est sans nul doute une innovation, car il n'est

pas rapporté du prophète qu'il réservait le jour du jeudi pour l'i'tikaf, mais il a effectué l'i'tikaf pendant le mois du ramadan, au début, puis au milieu puis à la fin de ce mois ceci à la recherche de la nuit du destin.

Puis quand le prophète fut informé que cette nuit se trouvait dans les dix dernières nuits de Ramadan, il pratiqua l'i'tikaf jusqu'à sa mort pendant les dix dernières nuits. Il n'a jamais pratiqué l'i'tikaf hors du mois de Ramadan, sauf une année où il ne le pratiqua pas au début de Ramadan et l'effectua pendant le mois de chawal. Il autorisa 'Umar ibnul Khatab à accomplir le vœu qu'il avait

**effectué** : celui de faire l'i'tikaf à la mosquée sacrée de La Mecque. Quant au hadith cité plus haut, il n'est pas authentique. (Rapporté par At-Tabari et Al-Bayhaqi : classé faible).

**Le cheikh (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit page 271 :**

Il y a un point les concernant qu'il faut soulever : certains d'entre eux pensent que les récompenses citées autour du jihad sur la voie d'Allah les concernent, et ceci n'est pas le cas. Les versets et les hadiths liés au sentier d'Allah concernent le jihad contre les mécréants, **et non la sortie pour le prêche vers Allah** : même si

le prêche est considéré comme étant sur la voie d'Allah dans un sens large. La voie d'Allah comprend deux sens, un général et un plus précis, et les sources (du Coran et de la sunna) évoquent la récompense du martyr, du combat et de la dépense pour le jihad, qui est le jihad des ennemis par le combat.

Le cheikh a dit pages 272, 273 :

Mais ce groupe d'après ce que je vois a besoin de science, car il m'a été rapporté que nombre de leurs adeptes négligent l'étude de la religion, et ils ne s'y consacrent pas. Ils disent que se consacrer à la science est le travail

des savants, et ceci est une erreur, et c'est ce que je leur reproche.

Aussi il m'est parvenu que les dirigeants de ce groupe en dehors de notre pays (**l'Arabie Saoudite**) ont une croyance égarée, et si cela s'avère être vrai, alors il est obligatoire de mettre en garde contre eux, et de limiter le prêche à l'intérieur de notre pays d'une manière instituée (**en conformité avec la loi**), car dans notre pays il y a des savants. Où a été envoyé l'islam ? N'est-ce pas dans notre pays ? Et la foi reviendra à Médine et c'est pour cela que le prophète a dit : « **sortez les juifs et les chrétiens de la péninsule arabe** » et dans une

autre version « sortez les polythéistes de la péninsule arabe. »

Rapporté dans la première version par ibn hajar dans Talkiçul khabir (4/139) Al-Boukhari ainsi que Mouslim dans la version « sortez les polythéistes de la péninsule arabe » : et dans une version de Mouslim « sortez les juifs et les chrétiens de la péninsule arabe jusqu'à ce qu'il n'y reste que des musulmans » Pourquoi ceci est-il propre à la péninsule arabe ? Parce que cette région a une position importante, et pour que ne s'y mélangent pas plusieurs religions, l'islam et la mécréance.

## L'explication du groupe tabligh de « lâ ilâha illa lâh » est-elle authentique ?

Question 101 pages 279, 280, **281** :

La plupart des partisans de ce groupe (tabligh) expliquent la parole « il n'y a de divinité en toute vérité qu'Allah » par : « sortir du cœur les fausses certitudes dans les choses, et rentrer la vraie certitude en Allah, que c'est Allah qui crée, pourvoit à la subsistance, gère toute chose... » Est-ce que cette explication est juste ? Si elle ne l'est pas, quelle est la vraie explication ?

Réponse : Cette explication n'est pas juste, car expliquer l'attestation de foi

par cette définition, ne définit que le Tawhîd de la seigneurie seulement. Et ce qui est connu, c'est que le Tawhîd de la seigneurie seul ne permet pas à la personne de rentrer dans l'islam, car s'il permettait de rentrer dans l'islam et donc de rendre les biens de la personne sacrés ainsi que sa personne, alors les polythéistes vers qui le prophète a été envoyé auraient été musulmans, car ils croyaient d'une foi complète et ont accepté qu'Allah était le seul créateur, Lui seul gère toute chose dans Sa création. Mais le prophète a autorisé de les combattre, de prendre leurs biens, ainsi que leurs femmes et



Et les musulmans n'ont compris de cette parole immense que cette signification, mais les polythéistes eux-mêmes ont compris cette parole immense de la vraie manière, **et c'est pour cela qu'Allah a dit à leur sujet :**

وَوَيْلٌ لِلَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ عَذَابِ اللَّهِ الْكَبِيرِ  
لَا يَخْتَفُونَ مِنْهُ شَيْئًا ۚ سُبْحَانَ اللَّهِ عَمَّا يُشْرِكُونَ

« Quand on leur disait (**aux polythéistes**) point de divinité à part Allah ; ils se gonflaient d'orgueil, **et disaient** : Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ? »  
sourate les rangés v35.36

Ceci prouve que les polythéistes avaient mieux compris la parole d'unicité lâ ilâha illalâh que ceux qui

l'expliquent de la manière citée au début, que c'est Allah qui crée et pourvoit à la subsistance.

Ceci est un point très important, et la personne doit se repentir envers Allah de cette explication fautive de la parole d'unicité, et revenir vers la vraie explication autour de laquelle les musulmans sont en accord. Quant à ceux qui ne comprennent de la parole d'unicité que cette explication, ils rejoignent dans leurs compréhensions les polythéistes parmi ceux qui ont combattu le prophète ; la signification de cette parole immense est « **il n'y a d'adoré en toute vérité qu'Allah** ». La personne qui m'a questionné doit

revenir à la vérité. Le Tawhîd de la seigneurie est une chose et le Tawhîd de la divinité en est une autre, et l'un ne se complète pas sans l'autre.

Le Tawhîd de la seigneurie est prouvé par la parole d'Allah :

ذُوْ وَاوْ وَاوْ وَاوْ

« Ton Seigneur, c'est Lui vraiment le Grand Créateur, l'Omniscient »  
sourate al-hijr v86

ذُوْ وَاوْ وَاوْ وَاوْ

« Louange à Allah Seigneur de l'univers » Al-fatiha v.2

Quant au Tawhîd de la divinité, **il est prouvé par la parole d'Allah :**



## L'adoration est un ordre arrêté

Question 98 page 276 :

Je suis sorti (avec le groupe de tabligh), et dans le programme il y a un moment où nous nous divisons en petit groupe afin de réciter les dix dernières sourates du Coran, ainsi que le tachahoud. Quel est le jugement concernant cet acte qui est en majorité pratiqué comme un acte pour se rapprocher d'Allah (adoration).

Réponse : L'adoration est un ordre arrêté (on ne peut ni y ajouter ni en diminuer quelque chose), il est donc

interdit à la personne d'instituer autre chose que ce qu'Allah et son prophète ont institué, car Allah a reproché à ceux qui ont suivi autre chose que ce que Lui et son messager ont institué, **Il dit :**

« Ou bien auraient-ils des associés **(avec Allah)** qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ? Or, si l'arrêt décisif n'avait pas été prononcé, Il aurait tranché entre eux » Ash-shura v.21

L'adoration est arrêtée quant à sa pratique, sa quantité, sa forme, sa période, son lieu. Il faut donc que l'adoration suive la loi, quant à ce qui a été rapporté par la personne qui m'a

questionné, ce programme dans la récitation, s'il a été rapporté de notre prophète alors nous l'accepterons. Autrement, il y a dans ce que le prophète nous a apporté ce dont nous avons besoin. Je ne connais rien, venant du prophète, de semblable dans le dhikr et la lecture du Coran, je conseille donc aux frères qui pratiquent cela, de l'abandonner pour un acte que le prophète a réellement pratiqué, car cela est mieux pour eux.

**Les six qualités auxquelles appellent jama'at tabligh illustrent des manquements probants**

Question : 100 pages 278,279

L'appel du groupe tabligh, tourne autour de ce qu'ils appellent les six qualités qu'avaient les compagnons. Est-ce que ces qualités ont une origine dans le Coran et la sunna ? Et quel est votre avis sur ces qualités ?

Réponse : Les qualités auxquelles appellent nos frères du groupe tabligh, sans aucun doute, sont de bonnes qualités, mais ce ne sont pas les qualités qui regroupent les caractéristiques des prêcheurs vers Allah, ainsi que ceux qui sont appelés vers cette voie. Ils ont abandonné des qualités plus importantes et plus immenses que ce à quoi ils appellent, et ceci (les 6 qualités) ne reste qu'un effort de déduction de leur part, et

c'est pour cela que nous avons écrit à certaines personnes que cette manière de prêcher illustre un manque, et qu'il fait partie de leur obligation de construire leur da'wa autour de ce que nous a apporté le prophète comme religion. Ceci, **d'après le hadith de Umar ibnul khattab qui a dit** : « Un jour que nous étions assis auprès de l'envoyé d'Allah voici qu'apparut un homme aux habits d'une vive blancheur, et aux cheveux d'une noirceur intense, sans marques de voyage visibles sur lui, personne parmi nous ne le connaissait. Il vint s'asseoir en face du prophète plaça ses genoux contre les siens et posa les paumes de ses deux mains sur ses

cuisses, **il lui dit** : ô Muhammad informe-moi au sujet de l'islam.

**L'envoyé d'Allah lui répondit** :

l'islam est que tu témoignes qu'il n'est pas de divinité si ce n'est Allah et que Muhammad est l'Envoyé d'Allah ; que tu accomplisses la salat ; verse la Zakat ; jeunes le mois de Ramadan et effectues le pèlerinage vers la Maison Sacrée si tu en as la possibilité. Tu dis vrai ! dit l'homme.

Nous fûmes pris d'étonnement de le voir interrogeant le Prophète et l'approuver.

Et l'homme de reprendre : Informe-moi au sujet de la foi. C'est répliqua le prophète de croire en Allah, en ses

anges, en ses livres, en ses messagers, au Jour Dernier et de croire dans le destin impartit pour le Bien et le Mal,

Tu dis vrai, **répéta l'homme qui reprit en disant** : informe-moi au sujet de la perfection ; c'est répondit le prophète que tu adores Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit.... **Jusqu'à la fin du hadith ou le Messenger d'Allah dit** : ceci est Jibril, qui est venu vous enseigner votre religion. » Rapporté par Mouslim n°8.

Si nos frères du groupe tabligh construisez leur da'wa autour de ces règles que le prophète a nommées

religion cela serait mieux et plus juste.

## Le vrai sens de la certitude « Al-Yaqîne »

Le cheikh (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit dans son commentaire du livre kachfou choubouhâte page 43.

Il y a des gens qui expliquent la parole lâ ilâha illallâh par « sortir du cœur la certitude dans les choses, et rentrer la vraie certitude en Allah » cette explication est fausse, aussi nos pieux prédécesseurs ne la connaissaient pas, et la signification

de lâ ilâha illallâh ne veut pas dire avoir la certitude en Allah, et sortir la certitude en d'autres choses, car ceci est impossible, puisque la certitude en d'autres choses est confirmée, Allah a dit :

« Vous verrez, certes, la fournaise puis, vous la verrez certes, avec l'œil de la certitude » sourate At-Takathur v.6.7

Quant au fait d'avoir la certitude dans les éléments visibles cela n'annule pas le Tawhîd.

**Le khourouj est-il raisonnable ?**

Le cheikh (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit dans son commentaire de l'ouvrage Riyadou sâlihine tome 5 pages 116,117.

En ce qui concerne l'explication du hadith relaté par sa'd ibnu abi waqaç ou le prophète à dit : « la personne qui dépense pour entretenir la veuve et le pauvre est comme celui qui combat sur la voie d'Allah : je crois qu'il a dit : il est tel le prier qui ne cesse de prier et tel le jeûneur qui ne rompt pas son jeûne. » Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim

Dans ce hadith, il y a la preuve de l'ignorance de ceux qui s'en vont à droite et à gauche et abandonnent

leurs familles dans leurs maisons ainsi que leurs femmes, et ils ne laissent personne pour s'occuper d'eux alors qu'ils ont besoin d'une personne qui dépensera pour eux, et les surveillera, ainsi que d'autres besoins. Tu les vois se déplacer dans les villes ou dans les régions où probablement le besoin ne se fait pas sentir, mais ce n'est qu'une chose qu'ils apportent d'eux-mêmes, en croyant que cela est mieux que de rester auprès de leurs familles, et que de s'occuper de leurs enfants, garçons et filles, **ainsi que de leurs épouses et tous ceux qui sont sous leur garde** : ils sortent et prétendent qu'ils guident les gens, alors qu'eux-

mêmes abandonnent leurs familles  
qui sont prioritaires sur tous les  
autres pour ce qui est du bon conseil,  
**Allah dit :**

ذٰلِكَ الَّذِي يُحَذِّرُ

« Et avertis les gens qui te sont le  
plus proche » sourate Les poètes v.  
214

Commence par tes proches avant  
toute autre personne, quant à ceux qui  
partent pour le prêche vers Allah un  
jour ou deux, ou autre puis reviennent  
vers leurs proches le plus tôt possible  
cela ne les affectera pas, mais nous  
parlons des gens qui partent quatre ou  
cinq mois ou un an, laissant leurs  
familles. Sans aucun doute les actes

de ces gens-là viennent prouver leur manque de connaissance dans la religion d'Allah alors que le prophète a dit : « celui à qui Allah veut du bien, il lui fait comprendre la religion » rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Celui qui comprend la religion est celui qui connaît les choses et les prend en considération, et c'est celui qui entrent dans les demeures par les bonnes portes, afin d'y appliquer ce qui lui est prescrit.

## Conclusion

Nous invitons tous nos frères du tabligh (qu'Allah les préserve et les mène au succès) à se cramponner au

Coran et la sunna selon la compréhension de nos pieux ancêtres. Les plus pieux de cette communauté ont invité à l'islam de la meilleure façon, le récit de leurs vies est préservé dans les livres et nos mémoires. Aucun n'a prêché à la manière des tabligh.

Le fait d'être sincère et d'aimer le bien pour les autres ne suffit pas pour que l'œuvre soit agréée de notre Seigneur, il faut que cette dernière soit conforme à la voie de notre prophète et ceux qui l'ont suivi. Aimer la daawa est une qualité magnifique, c'est pour cela que nous invitons chacun de nos frères du tabligh à bien considérer les beaux

conseils du savant Al-Othaymine et d'y arrêter son regard et son cœur.

Parce que notre devoir de fraternité nous enjoint au conseil, ce conseil vous est offert chers frères et sœurs, ouvrez-lui vos poitrines et sachez qu'Allah aime ses serviteurs repentants. [\[2\]](#)

---

Compilé et Traduit par Abû [\[1\]](#)  
Zaynab al djazairi. Le 15 rabi' awwal  
1423 et revu le 15 rabi' awwal 1430  
par Abu Hamza Al-Germâny. Les  
titres sont du traducteur ou du  
correcteur.

Cette conclusion est du correcteur [\[2\]](#)  
Abu Hamza Al-Germâny.